

Synthèse Rencontres Les Embellies / Supermab

Jeudi 05 mai 2022- Rennes (35)

#1 : Les urgences et priorités des Musiques Actuelles

Quelles préconisations à destination des pouvoirs publics ?

D'une manière générale, plusieurs constats communs aux structures sont faits :

- Diversité et multitude des dossiers de demande d'aides : compliqué dans la gestion quotidienne, délais trop courts (ex : Appel à Projet CNM-Région Bretagne 2022), trop de situations d'urgence.
- Manque de temps pour aboutir à d'autres projets que les structures souhaitent mener en parallèle ou pour mener les projets internes qui ont aussi leur importance (ex : Jardin moderne et la lutte contre les VSS).
- Temporalité différente entre les collectivités et les structures porteuses de projets.

D'où :

- Nécessité d'apprendre à mieux se connaître et mieux identifier les temporalités mutuelles.
- Souhait de rencontrer d'une manière collective les institutions, qui permettrait une compréhension commune et une réflexion collective.

Témoignages de difficultés rencontrées et autres constats :

- Beaucoup de différence et disparité d'un territoire à l'autre sur la Bretagne.
- Lectures ou critères des dossiers/projets qui varient selon les interlocuteurs.
- Difficulté pour les artistes à identifier les institutions et la multitude d'aides.
- Manque d'anticipation entre la proposition des aides et des délais pour les chargés de projets en charge des dossiers, qui sont déjà débordés / compliquent les rapports humains.
- A des niveaux locaux, « sentiment de déranger » pour demander une subvention alors que la structure apporte sur le territoire, du dynamisme, une économie, la culture, ...
- Manque de valorisation des équipes permanentes (admin, prod, com ...), les aides à l'embauche ne résolvent pas tout et manque d'accompagnement ensuite afin de pérenniser ces emplois.

Attentes et préconisations des Structures de Production :

- Un soutien augmenté, pour notamment mieux s'ouvrir à l'international.
- Une meilleure répartition des aides pour faire en sorte que toutes les structures de production puissent exister.
- Création d'une aide globale aux structures de production plutôt que des aides au projet, en adéquation avec leur vision globale des projets artistiques, de leur temporalité et donc de la manière de les accompagner.
- Attente d'une meilleure interconnaissance entre Pouvoirs Publics /collectivités et porteurs de projets.

Attentes et préconisations des artistes :

- Manque d'un accompagnement des artistes en fin de création
- Souhait d'un outil qui regrouperait toutes les informations et permettrait une meilleure lisibilité sur les dispositifs d'aide existants.
- Prendre davantage en compte les difficultés de déplacements des artistes sur le Territoire (ex : soutien dans la relation avec la SNCF pour les instruments volumineux).

- Palier aux différences de salaires selon les répertoires (différences importantes entre les musiques dites « savantes » et les musiques actuelles)

Attentes et préconisations des lieux :

- Attention à la tendance à la disparition des petits lieux qui ont une programmation notamment dans les centres-villes.
- Vigilance sur les différences de politiques selon la taille des villes, ou la campagne.
- Relocaliser les projets et les aides au projet sur tout le territoire, notamment en milieu rural, et développer le un maillage culturel.
- Faire connaître les petits projets aux collectivités.
- Extension de l'expérimentation bretonne du GIP Cafés Cultures : extension du dispositif aux assos, crainte de son arrêt.
- Mauvaise compréhension et méconnaissance des petits lieux de Musiques Actuelles par les Pouvoirs Publics alors qu'ils participent au même titre que les salles conventionnées à la diffusion de la Culture.

D'une manière générale, attentes et préconisations :

- Faciliter le montage des dossiers de subventions, dont l'allongement du délai de réponse : critères à simplifier et de manière durable (principe de coopération et d'homogénéisation des dossiers (cerfa, budget, ...).
- Égalité de posture, d'écoute et d'attribution entre structures publiques et privées.
- Égalité de traitement de la part des interlocuteurs (DRAC, Région, Départements, Collectivités locales, ...)
- Accompagner la pérennisation des emplois permanents sur le long terme.
- Pérennisation de certains dispositifs en cours d'expérimentation (ex : GIP Cafés Cultures).

#2 : La place des artistes

Question des ressources, de l'autonomie, de la multi-activités, ...

Comment identifier et où se trouvent les ressources ? :

- Participer aux rencontres entre structures professionnelles et artistes / Inciter les artistes à y participer car ils y vont rarement de leur plein gré.
- Exemple d'actions : rencontres destinées à leurs artistes, initiées par l'Armada Productions, formations du Jardin Moderne.
- Suggestions de formation pour artistes : l'intermittence et son fonctionnement / la logistique et organisation de tournée / les droits des artistes (ex : Sacem, Spedidam, Fnas, ...) / les aides à la production de disques et de spectacles / ...

Comment aider les artistes à mieux connaître leurs environnements ? :

- Désacraliser les relations entre professionnels et artistes : plus de transparence, de clarté et de bienveillance.
- Développer la connaissance de l'écosystème autour du producteur.
- Comprendre chaque facette d'un projet musical (cf. formations suggérées ci-dessus).
- Pour les artistes qui ont un succès dès le début de carrière « qui passent directement de leur chambre à la scène » : avoir un accompagnement plus poussé et cela dès que l'aspect scénique entre en jeu.

Comment favoriser mentorat et accompagnement ? :

- Mixité dans la proposition des ressources : des lieux DIY (cafés concerts, lieux associatifs) aux lieux officiels (festivals, Smacs, Centres culturels, ...) : ne pas sacraliser le circuit officiel des Smacs et autres, ce sont, de toute évidence, des lieux formateurs et inévitables pour le développement professionnel d'un artiste mais le réseau des lieux associatifs, alternatifs, cafés-concerts est tout aussi intéressant, même si moins rémunérateur. En général, dans ce réseau, l'artiste s'occupe lui-même du booking des dates, voire de l'organisation globale et logistique. Cela lui permet de comprendre ce que gère son producteur/tourneur sur les dates « officielles » : logistique & feuilles de routes, contrat ou GUSO, gestion de l'hébergement, ...
- Développer la communication entre l'artiste et les divers partenaires (label, tourneur, manager, ...). Les rôles de chacun doivent être clairement définis dès le départ afin d'éviter la multiplication des réseaux de communication (ex : un manager qui sert d'interlocuteur entre artistes et tourneur. Le manager ne doit pas brouiller les canaux de communication entre l'artiste et son entourage).
- Au démarrage d'une collaboration entre un artiste et une structure, il est primordial de partir sur des bases claires pour éviter trop d'attentes et de déceptions : possibilités de tournées ; objectifs de ventes de disques avec le label, de nombres de dates avec le tourneur ; visibilité sur le rétro-planning d'une sortie de disque ; engagement de l'artiste sur d'autres groupes, spectacles ; ...

Autonomie et multi-activités :

Les professionnels témoignent que chaque artiste a un degré d'autonomie différent : certains artistes ne font que la création musicale mais la plupart gère aussi une partie du booking, leur logistique de tournée, la réalisation de leurs clips, la communication sur les réseaux, ... Même pour des artistes entourés. « ça fait partie du jeu de participer à la vie des projets ».

Là où cela devient compliqué, c'est que la création d'un disque, d'un spectacle demande du temps, et il est parfois difficile, lorsque l'artiste est autonome, de trouver l'énergie et l'envie de « vendre » son projet : démarcher des labels ou tourneurs, faire la communication, chercher des dates, gérer la régie des dates, ...

Certains artistes se trouvent face à la difficulté de gérer plusieurs projets (gestion des agendas, binôme, ...) ou être en multi-activités (à la fois technicien.nes, graphiste, ...) et/ou s'occuper de plusieurs axes de la carrière (gestion des réseaux sociaux, de l'image de l'artiste, ...).

Sujets & nouvelles problématiques à aborder :

- La place des femmes artistes, trop peu présentes dans un milieu artistique et technique trop masculin.
- L'intérêt des 18- 25 ans pour les concerts de Musiques Actuelles (hors musique hip-hop).
- La gestion de la communication, notamment les réseaux sociaux et pour les artistes de plus de 35 ans.
- Questionnement du bien-être des artistes.
- Présence des producteurs sur les tournées auprès de leurs artistes pour se rendre compte des difficultés (Ex : les one shots longue distance pour un concert d'1 heure, être avec les mêmes personnes 24h/24, ...).

#3 - Comment se retrouver ?

Pertinence d'organiser un rendez-vous en Bretagne, afin de développer nos connexions et les solidarités.

A la question quels sont les aspects positifs et négatifs identifiés dans les rendez-vous type MaMA, BIS, Crossroads, Printemps de Bourges, etc.), quel intérêt y trouvent les acteurs ? :

Aspects positifs :

- Découvrir les métiers du spectacle vivant, pour les néophytes.
- Identifier les acteurs, se rendre compte de la richesse des projets.
- Établir des connexions, nouer des contacts, se rencontrer, réactiver du lien.
- Prendre du recul sur sa pratique professionnelle, sur l'activité de sa structure.
- Moments qui permettent la mutualisation et la coopération, de « débloquer » des choses artistiquement et/ou financièrement.
- Ces temps sont positifs pour les groupes s'ils sont adossés à des temps de présentation/showcases.
- Beaucoup notent l'importance d'évènements de ce type suite à la crise sanitaire que le secteur a traversé, avec un besoin de se retrouver.
- Nécessité de ces temps pour le développement international des projets.
- Ces évènements permettent de gagner du temps sur certains projets.
- Le côté humain et l'échange y sont particulièrement recherchés.
- Permettent de réduire les distances et de rencontrer des collègues ou partenaires éloignés géographiquement.

Aspects négatifs :

- Plusieurs participant.es préfèrent se rendre dans des salons plus locaux ou avec un champ d'activité plus restreint pour retrouver une dimension d'échange à taille humaine.
- Pas de place pour les petites structures ou pour les nouveaux.
- Evènements chronophages qui obligent à quitter sa structure et sur lesquels il y a de fait une attente souvent trop forte voire une obligation de résultat.
- Des espaces souvent qualifiés de « sauvages », durs pour celle et ceux qui n'y sont pas habitué-e-s et où la place des femmes est particulièrement compliquée.
- Beaucoup de personnes identifiées à rencontrer qui sont à la fois proches mais restent difficiles d'accès.
- Il faut du temps pour créer des relations : importance de s'inscrire dans le long terme.
- Investissement financier important.
- Difficulté à identifier tous les professionnel.les.
- Retours négatifs fréquents : ce type de rendez-vous peut donner l'impression que c'est fermé. Questions de l'entre soi, des valeurs et de la légitimité (« Est-ce fait pour moi ? » notamment les artistes).
- Attention à la multiplication d'évènements.

Au cours des ateliers, le questionnement a été orienté directement sur des aspects plus prospectifs afin de trouver des pistes pour minimiser les côtés négatifs et faire en sorte de trouver des modes d'organisation favorisant les aspects positifs évoqués.

Préconisations dans le cas où l'organisation d'un évènement serait décidée :

- Important surtout de réfléchir à un évènement qui réduise les échelles et se concentre donc sur le territoire régional, voire le Grand Ouest, pour rester à taille humaine et réduire les coûts de

déplacements et d'hébergement.

- Il faut qu'un évènement de ce type soit ouvert largement (notamment aux bénévoles, artistes et étudiant.es). Le portage par Supermab garantirait cette inclusivité.
- Il faut trouver le moyen d'accueillir au mieux les personnes peu habituées à ce type d'évènement sans les stigmatiser. La piste d'un guichet d'accueil dédié a été évoquée mais semble peu convaincante.
- L'organisation de délégations et/ou de mentorat. Par exemple, un.e professionnel.le avec de l'expérience accompagne un.e étudiant.e ou un.e professionnel.le débutant.e sur une journée.
- Formations sur la création d'un réseau, savoir présenter succinctement son projet, prendre contact, ...
- Il faudrait que les annuaires des salons professionnels soient mieux organisés pour coordonner ses rendez-vous en amont.
- Le format speed-meeting ou world-café est plébiscité car il est plus inclusif et permet plus facilement la prise de parole.
- Adosser des rencontres à un évènement existant, en privilégiant les évènements à « petite » échelle ?

Pertinence de la tenue d'un tel évènement :

Les participant.e-s sont partagé.es sur la pertinence ou non de l'organisation d'un salon professionnel en Bretagne. Beaucoup trouvent qu'il existe déjà pléthore d'évènements, d'autres pensent qu'il manque un endroit de rencontre entre acteurs de Bretagne et du Grand Ouest, plus ouvert et accueillant.

Parmi les présent.es à cet atelier, peu ont estimé utile d'adosser à un salon, un festival de showcase.

Un des points récurrents est que ces évènements existent déjà, mais ont besoin d'un rayonnement plus important pour faire effet levier pour les artistes. Et, surtout, que les choix de programmation peuvent faire rentrer les acteurs en compétition, ce qui semble éloigné des valeurs que les participant.e-s ont défendues tout au long de l'après-midi.

Lors du dernier tour de table, il a notamment été question de décorréliser la rencontre humaine et la marchandisation. Si le choix est fait dans le futur de se lancer dans l'organisation d'un évènement, il faudra que celui-ci évite au maximum de reproduire le mode de fonctionnement industriel et ait comme objectif premier l'interconnaissance et le partage autour de la musique.

Les actions de mentorat et de formation professionnelle sont des pistes concrètes pour faciliter le déplacement des acteurs bretons des Musiques Actuelles dans les salons nationaux. Celles-ci peuvent être menées indépendamment de l'organisation d'un éventuel salon.

#4 - Évolution de nos pratiques

Réflexion sous les angles de l'Économie Sociale et Solidaire, l'égalité Femme Homme, le Développement Durable, les Droits Culturels, ...

Difficile dans un temps aussi court d'aborder tous ces thèmes, qui sont complexes et soulèvent des questions très larges. Nous nous étions fixés comme objectif de centrer la discussion sur des propositions concrètes, mais force est de constater que la discussion a pris des chemins très divers selon les groupes et les personnes, et qu'il était compliqué de rentrer dans le détail de la mise en œuvre. Tentons donc, tout de même, d'en tirer quelques réflexions et exemples d'initiatives ciblées !

Enjeux croisés : en partant des questionnements sur l'écologie, les participant.es ont été amené à parler de la défense des droits culturels, et à la transition vers des modèles économiques plus tournés vers l'ESS.

Pour réduire l'impact écologique des Musiques Actuelles, nécessité de compression des flux. Ce qui impliquerait une réduction des jauges et une relocalisation, et donc de repenser nos modèles.

Sur l'enjeu de la relocalisation : comment favoriser la multiplication et la diversification de l'offre locale ?

- ouvrir de nouveaux lieux aux MA, et protéger les lieux existants : alors que la tendance est plutôt à la fermeture des lieux de proximité comme les cafés-concerts. Ce serait non seulement profitable en terme d'écologie, mais aussi pour le développement des droits culturels.
- Parmi les problèmes rencontrés par les petits lieux et cafés-concerts :
 - o Arrêtés anti-bruit dans les centre-villes : comment sensibiliser les riverains et les élus à l'importance du maintien de ces lieux ?
 - o Evolution des pratiques des publics avec le Covid, et notamment développement des fêtes privées liées à un changement du rapport à la fête chez les jeunes. Est-ce que les publics vont revenir dans ces lieux de fête et de musique ?
- Appel à la puissance publique : réorienter certains financements publics vers les petits lieux, meilleure redistribution.

Pour une meilleure organisation des tournées : tout le monde est d'accord pour dénoncer les dates sèches à plusieurs centaines de km, mais comment faire émerger des solutions concrètes et collectives ?

- que les lieux et les tourneurs réfléchissent à des cahiers des charges communs.
- Comment inciter les organisateurs à bookers des artistes déjà sur la route ? comment faire en sorte que les salles d'un même territoire (ou territoires proches) travaillent mieux ensemble pour mutualiser les tournées (et donc renoncer à l'exclusivité) ?
- Invitation à maximiser un territoire et ses potentialités : quand on parle de « local », ce n'est pas juste une ville. Développer les liens avec les régions alentour. Là encore, question des moyens : il existe des aides à l'export, mais où sont les aides pour rester en local ?
- Une limite à interroger : la diversité des programmations passe par la circulation des artistes sur les territoires. Et pour ce qui concerne le développement de carrière des artistes, il est difficile de renoncer à des opportunités qui se présentent dans des territoires éloignés, voire à l'étranger (sans compter le bénéfice personnel à retirer de ces expériences).
- Transport des artistes : maximiser le train, et penser cette organisation en amont, budgétisation. Mais comment systématiser le recours en train quand les prix sont souvent rédhibitoires ? Ce à quoi s'ajoute le problème du transport des instruments, dont témoignent les artistes participant à l'atelier. Proposition d'interpeller la SNCF collectivement sur ces questions + la Région pour le TER.

Quels réseaux pour accompagner les structures de production sur les problématiques écologiques ? Le Collectif des festivals s'adresse surtout aux festivals et éventuellement aux lieux (qui bénéficient aussi des travaux de la Fédélima). Le SMA a lancé un groupe de travail. Est-ce qu'au niveau régional ça pourrait être porté par la MDP, ou Supermab ?

Le sujet est en tout cas de plus en plus présent, et des recommandations émergent des divers groupes de travail. Liste non exhaustive de ressources et initiatives :

- feuille de route pour la transition écologique du CNM
- rencontres nationales « Ecologie et musiques actuelles » organisées par le SMA et la Fédélima
- Zone Franche : Mini Convention Climat pour les musiques du monde
- The Green Room

Egalité femmes-hommes, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, lutte contre les discriminations :

- Exemple du Jardin Moderne qui a entrepris une vraie réflexion sur la question de l'égalité et la lutte contre les VSS dans sa structure. Démarche proactive pour une meilleure représentation des femmes et minorités de genre dans les MA, qui passe notamment par l'organisation d'ateliers en non-mixité qui montrent déjà de bons résultats puisque de nouvelles personnes s'approprient le

lieu. Démarche également auprès des boîtes de production pour sensibiliser à ces questions, encourager la programmation d'artistes féminines.

- Majeur·e·s : à l'initiative de She Said So, annuaire à destination des professionnel·les femmes, personnes trans et non binaires de la musique.
- Sur l'accueil des publics et la prévention des VSS en milieu festif, quelques initiatives sont données en exemple. Lieux/Festivals où mise en place de Pédibus pour que les femmes ne rentrent pas seules après les soirées. Initiatives de covoiturage pour les femmes.

Du côté des musiciennes, particulièrement exposées aux VSS dans le cadre des tournées notamment : sur des tournées à petit budget, mettre en place des réseaux d'hébergement safe.

Les clubs travaillent aussi depuis longtemps sur les questions de prévention et de sécurité, mais aussi sur l'égalité dans la programmation.

- Nécessité de se former sur les questions de VSS, pour mettre en place des protocoles en interne et en direction des publics. Le CNM conditionne maintenant l'obtention d'aides au suivi par les dirigeant·es de structures d'une formation sur les VSS et leurs responsabilités en tant qu'employeur·ses.

Certains participants témoignent avoir suivi une formation, avoir pris conscience des responsabilités qui leur incombent en tant qu'employeur selon le code du travail (en termes de prévention, d'enquête interne si signalement, et de sanction), et s'interrogent sur les difficultés à mettre en place des protocoles internes dans les toutes petites structures.

Pour info / rappel : une Mission régionale de lutte contre les inégalités et les VSS dans les musiques actuelles a été créée en 2019, pilotée par 5 structures : le Collectif des festivals, HF Bretagne, Astropolis, l'Orange Bleue, et Supermab. Une chargée de mission a été recrutée. Parmi les actions déjà menées : l'organisation de rencontres départementales qui ont donné lieu à un rapport de synthèse très complet sur les problèmes rencontrés sur le terrain et des pistes d'action à mettre en œuvre. Et l'organisation d'un cycle de formations : à destination des employeur·ses et responsables de structures / à destination des salarié·es, intermittent·es, indépendant·es, artistes / à destination des bénévoles. *Pour plus d'infos : alix.davasse@lecollectifdesfestivals.org*

- Autre problème important, pourtant souvent invisibilisé et absent des débats : celui du racisme et de la sureprésentation des personnes blanches dans le milieu des musiques actuelles. Nécessité de s'emparer de ce sujet, et de favoriser la parole des personnes non blanches sur ces questions.

Sur tous ces sujets, demande de concret ! Beaucoup de débats autour de ces questions, qui sont nécessaires. Mais certaine lassitude d'un certain nombre d'acteur·ices qui voudraient voir des mesures plus concrètes mises en œuvre.

Pour mettre en œuvre une démarche globale, qui prenne en compte à la fois les questions écologiques, les enjeux d'égalité et de lutte contre les discriminations, mais aussi la réflexion sur des modèles économiques plus vertueux et plus proches de l'ESS, les structures peuvent s'engager dans une démarche RSE, et se faire accompagner. Mais là aussi, question des moyens et du temps qu'il est possible d'y consacrer.

S'est donc aussi posée la question des moyens pour mettre en œuvre ces changements :

Le CNM demande la mise en place de mesures pour l'égalité et contre les VSS pour pouvoir accéder à ses dispositifs d'aide, et on parle d'écoconditionnalité des aides publiques dans un futur proche : ce sont effectivement des leviers pour inciter les structures à prendre en charge ces sujets. Mais pour arriver à des résultats concrets et réels, cela implique d'opérer des changements très importants dans les modes de fonctionnement : où sont les moyens supplémentaires et conséquents ?

#5 - Les diverses formes de mutualisation :

économique, solidarité, compétence, ...

Interconnaissance, ressources (données, études) - compréhension mutuelle de nos métiers :

- Comment mutualiser les données, l'observation, rendre les rapports publics et disponibles.
- Permettre les comparaisons.
- Mutualisation informations / ressources.
- L'annuaire / compilation des lieux de diffusion.
- S'appuyer sur les centres ressources.
- Encourager le partage de listing, partager les données entre structures.
- Créer un outil participatif avec entrées différentes (artistes, production, programmation, ...).
- !!!! une base de données ne remplacera jamais la rencontre : le temps de rencontre est indispensable. Une base de données est pertinente uniquement si travaillée et l'humain au cœur des contacts de la base.
- Les métiers de la production en soi sont des métiers de mutualisation (au sein des équipes, pour les artistes, ...) ==> mutualisation dans l'accompagnement / de connaissances / de compétences (administratif, juridique, ...).

Cartographie des compétences / des porteurs de projets :

- Exemples de postes « mutualisables » : regards extérieur, attaché.es de presse, catering, graphiste, ...
- Créer un portail d'entrées sous un format d'annuaire collectif ? : nécessite beaucoup de temps / difficile de s'en emparer si pas de rencontre humaine / question du tri des données.

Aides existantes en lien avec la mutualisation :

- Aide à la Production Mutualisée, dispositif de la Région Bretagne (actuellement en questionnement). Ce dispositif s'appuie sur plusieurs lieux pour de l'accueil en résidence et en diffusion, et plutôt pour projets spécifiques (Jeune Public, ciné-concerts, projets transversaux, ...).
- Autres aides sur le même modèle : Aide à la Résidence Mutualisée de Rennes Métropole ; la Ville de Rennes propose des dispositifs d'accompagnements transversaux, ouverts dorénavant à toutes structures et sur toutes discipline et des Bourses individuelles à la création
- Aide à la diffusion de Spectacle Vivant en Bretagne.
- Extension du GIP Cafés Cultures.

Mutualisation des postes / compétences entre petites et grosses structures :

- Attention au bien-être des personnes « mutualisées » : collecter des retours d'expérience de la part des salariés, des employeurs. Questions de la formation, des ressources humaines, ... Implique un comité de suivi du poste collégiale.
- Problème de la rareté de certaines compétences. Mutualisation de postes pertinents pour des missions transversales (Ex : missions sur les VSS ou sur le développement durable, ...), pour de la communication (Ex : community manager), sur des compétences juridiques, ...
- Question de la formation des chargé.e.s de diffusion.
==> repérer les besoins de formations et mutualiser (via Supermab ?).
- Mutualisation entre lieux de matériel, de moyens pour produire un événement.
- Mutualiser les catalogues (sur des temps d'été par exemple).

Constat :

- Les acteurs locaux mutualisent de manière complètement informelle. Pouvoir visualiser ce maillage d'entraide permettrait de gagner du temps.
- La meilleure mutualisation se fait lors des temps de rencontres comme celui-ci.
- En ce moment, on constate une mutualisation surtout des problèmes : tout semble morcelé ; changement des pratiques de diffusion (extérieur, hors-sol, chez des particuliers, ...).
- Chacun prend beaucoup de temps à créer sa base de données, alors que beaucoup de ressources existent déjà mais elles ne sont pas mutualisées entre elles. De même plusieurs centres de ressources les possèdent déjà. Comment le valoriser, mettre en commun ?
- On constate un manque de ressources aussi pour les artistes.
- Il y a peu de mutualisation entre les lieux.

Freins :

- Peu de temps disponible pour recevoir et informer : comment valoriser la transmission de pairs à pairs ? Chiffrage du temps - mécénat de compétences.
- Les Pouvoirs Publics devraient partager les diagnostics qui existent déjà (Ex : étude commandée à Culture Bar-Bars par un département et aujourd'hui « dans un tiroir »).
- Scindés entre discipline, et pourtant sur les mêmes métiers.
- Comment accompagner les petits lieux de diffusion qui sont sur des petites mairies ?
- Tous les métiers ne sont pas mutualisables. Ceux-ci ont tendance à se multiplier.